ACCOMPAGNEMENT DES ATHLETES PAR LE CLUB :

NIVEAU 1 Tous les athlètes femmes et hommes	CHAMPIONNATS OFFICIELS (Régionaux)	Prise en charge du déplacement organisé par le club du lieu du club au lieu de compétition	Les organisations personnelles sont à la charge de l'athlète			
NIVEAU 2 Tous les athlètes femmes et hommes	CHAMPIONNATS OFFICIELS (France)	Prise en charge du déplacement organisé par le club du lieu du club au lieu de compétition Hébergement et restauration Si hors région organisé par le club	Les organisations personnelles sont à la charge de l'athlète			
NIVEAU 3 Athlètes classés N4 et mieux	idem	idem	Les organisations personnelles sont étudiées par le comité Directeur	Remboursement de la licence annuelle L'athlète se doit de réaliser 2 fois la performance du 50m au 5000m / 5kms qualif Niveau A ainsi que les concours		
NIVEAU 4 Athlètes classés N2 et mieux	idem	idem	Les déplacements des compétitions qualificatives (voyage / hébergement / restauration sont prises en charge par le club si non prises par l'organisateur (l'athlète ou le manager se doit de négocier)	idem	Mise en place d'un suivi médical par le club (Kiné / Ostéopathe Sophrologie / Sauna / Crypto) Médecine sportive…. A raison de 20 séances annuelles.	
NIVEAU 5 Athlètes classés IA / IB	idem	idem	idem	idem	idem	Recherche de partenariats personnels privés

Barèmes Hommes : https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=125

Barèmes femmes : https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=122